

Dès sa prise de pouvoir en 1988, et jusqu'aux dernières heures avant sa chute, le président Ben Ali a bénéficié de l'indulgence de la classe politique française

Une France très protectrice

Sur les images, Nicolas Sarkozy et Zine el-Abidine Ben Ali ne cessent de sourire. Carla Bruni porte une robe printanière. La secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, Rama Yade, se tient légèrement en retrait. Cette dernière « ne se souvient plus très bien aujourd'hui du voyage », mais elle affirme qu'elle a pu « évoquer quelques dossiers » avec son homologue du gouvernement tunisien.

A l'époque, pourtant, lorsque M. Sarkozy se rend avec sept de ses ministres les 28, 29 et 30 avril 2008 en visite d'Etat auprès du président tunisien, les propos du président français frappent, c'est le moins que l'on puisse dire. « Certains sont bien sévères avec la Tunisie, qui développe sur bien des points l'ouverture et la tolérance », explique M. Sarkozy, avant d'affirmer que « l'espace des libertés progresse ».

M. Sarkozy n'est pas le premier président français à afficher une telle indulgence à l'égard du régime tunisien. Tous ses prédécesseurs ont fait preuve avant lui, sinon de complaisance, au moins d'une prudence extrême à l'égard de cet ancien protectorat français.

En 1988, le président Ben Ali, fraîchement arrivé au pouvoir, est reçu en grande pompe à Paris par François Mitterrand, lors d'un dîner de gala réunissant 215 personnalités françaises. En 1991, le président socialiste, en visite à Tunis, déclare : « La Tunisie est un pays accueillant et les Français qui aiment venir en Tunisie pour leurs vacances auraient bien tort de s'écarter de ce chemin. C'est un pays où l'on peut vivre dans des conditions de confort et d'agrément très grandes. » En 1995, c'est le président Chirac qui rend hommage à Ben Ali, affirmant qu'il a engagé son pays « sur la voie de la modernisation, de la démocratie et de la paix sociale », évoquant l'ouverture du Parlement aux « représentants de divers courants d'opinion » et son « audace économique et sociale ».

Ces derniers jours, encore, la classe politique française a fait preuve d'une frilosité remarquée à condamner la répression opérée par le régime contre les milliers de manifestants. Mercredi 12 janvier, en conseil des ministres, puis jeudi matin lors du petit déjeuner de la



Le couple Sarkozy et le président Ben Ali, à Tunis, en avril 2008, et en arrière-plan Brice Hortefeux et Michèle Alliot-Marie. F. BELAÏD/AFP

majorité, M. Sarkozy a bien porté un jugement plus sévère sur le régime tunisien. Mais, rapporte l'un de ses ministres, « il a rappelé que l'on ne sait pas forcément si un autre dirigeant serait mieux à même de préserver le pays contre les intégristes religieux ».

Si près de 600 000 Tunisiens vivent en France (40 % en Ile-de-France, 12 % dans la région lyonnaise et 8 % à Marseille), la France est également l'un des premiers investisseurs en Tunisie. 22 000 Français y sont installés. Près de 60 % sont des commerçants, des cadres supérieurs ou des chefs d'entreprise, 10 % des médecins, des avocats ou des enseignants et 30 % des employés, des exploitants agricoles ou des retraités.

Des hommes politiques français, comme le ministre Pierre Lélouche ou Bertrand Delanoë, sont nés en Tunisie et y conservent des attaches familiales ou des maisons. Le ministre de l'industrie et de l'économie numérique, Eric Besson, lui-même né au Maroc, a épousé Yasmine Tordjman, arrière-petite-fille de l'ancienne première dame de Tunisie, Wassila Bourguiba.

« Jusqu'ici, dénonce le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, qui préside le groupe d'amitié franco-tunisien au Sénat, la France s'est abritée derrière le fait que le pays est le bon élève du Maghreb en matière d'éducation, de droit des femmes et d'enseignement du français pour expliquer que la Tunisie

est un rempart contre l'islamisme et justifier son silence sur sa situation politique. »

De nombreuses personnalités politiques, du monde des affaires et parfois de la presse ont été régulièrement invitées par le régime Ben Ali dans des campements de luxe du désert tunisien. Deux anciens ambassadeurs de France en Tunisie, l'amiral Lanxade (qui fut aussi le chef d'Etat-major des armées sous François Mitterrand) et Serge Degallaix (qui fut l'un des conseillers de Jean-Pierre Raffarin), sont devenus d'ardents promoteurs de la Tunisie.

L'agence de communication française Image 7, fondée par Anne Méaux, détient le contrat de l'AT-CE, l'Agence tunisienne de commu-

nication extérieure, et organise des voyages afin de faire valoir les atouts du pays. Le vice-président d'Havas, Jacques Séguéla, était en octobre 2010 en Tunisie pour lancer son agence et passe pour avoir conseillé le président Ben Ali, ce qu'il dément au Monde.

Mais cette connivence va par-

fois plus loin. L'un des mémos de l'ambassade américaine en Tunisie, obtenus par le site WikiLeaks et révélés par Le Monde, a ainsi été titré « The French Connection ». On y apprend que l'un des anciens ambassadeurs de France est vu « comme l'ambassadeur de Ben Ali auprès du président de la République française et non le contraire ». Le mémo rapporte que cet ambassadeur aurait reçu du gouvernement tunisien une villa située dans une rue huppée de Tunis proche de la présidence, la résidence ayant été mise au nom de sa fille.

Enfin, la France a parfois fermé les yeux sur les agissements d'une partie de la famille Ben Ali. Entre la fin 2005 et le printemps 2006, trois yachts ont ainsi été volés dans des ports français, dont l'un appartenant à Bruno Roger, dirigeant de la banque d'affaires Lazard Frères, à Paris, et proche de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy. L'enquête a permis de remonter aux convoyeurs des bateaux dont l'un a avoué qu'ils avaient été remis à des neveux du président Ben Ali.

De fait, les yachts ont été retrouvés à Sidi Bou Saïd, le Saint-Tropez tunisien. Les enquêteurs, par le biais d'écoutes, ont appris que Jean-Baptiste Andréani, l'assureur d'un des trois yachts (le *Beru Ma*), négociait avec Tunis pour obtenir le rapatriement du navire et que celui-ci était en contact avec le président Chirac et M. Sarkozy, à l'époque ministre de l'intérieur.

In fine, faute de pouvoir faire éteindre les poursuites visant les neveux du chef de l'Etat, Tunis a obtenu, en liaison avec l'Elysée, de les faire juger dans leur pays. Seuls les comparses ont donc été présentés devant un tribunal français. En Tunisie, le procès n'a jamais eu lieu. ■

Raphaëlle Bacqué et Jean-Pierre Tuquoi

9.490€¹¹
CITROËN C3
1.4 i 75 CV

ADIEU PRIME
À LA CASSE,
BONJOUR LES
BONNES AFFAIRES